

## SOMMAIRE

Page 1

Mise en place des instances

Page 2

Election à la Présidence

Composition du Bureau

Election aux vice-présidences

Page 3

Election des autres membres du Bureau

Page 4

Délégations de pouvoirs au Bureau et  
au Président

Page 5

Délégations aux vice-présidents

Commissions et représentations

Page 6

Délégués au CNAS

Comité Régional de l'Energie

Page 7

Commission Consultative des Services

Publics Locaux (CCSPL)

Commission d'Appel d'Offres (CAO)

Commission de Délégation de Service

Public (CDSP)

Page 8

Commission informatique et SIG

## NUMÉRO SPÉCIAL ÉLECTIONS

### Mise en place des instances

Les 15 et 22 mars derniers, se sont tenues les élections municipales, entraînant également le renouvellement des délégués syndicaux représentant les communes au sein de de Territoire d'Énergie 90.

Conformément aux dispositions en vigueur, chaque conseil municipal a procédé à l'élection, en son sein, d'un ou plusieurs délégués titulaires et suppléants, selon la strate démographique de la commune.


A l'issue de ces désignations, les nouveaux représentants communaux ont été convoqués pour la réunion d'installation du comité syndical qui s'est tenu le **23 avril 2026 à 18h00**, à la **Maison du Peuple de Belfort**.

Cette séance exclusivement consacrée à la mise en place des instances du syndicat, a permis notamment l'élection de l'exécutif.

Sur les 142 membres composant le comité syndical, **107 délégués étaient présents**, à l'ouverture de la séance auxquels s'ajoutaient 11 pouvoirs régulièrement donnés, soit un **taux de participation de 83 %** particulièrement satisfaisant pour cette séance d'installation.

Cette mobilisation, pour cette soirée longue et dense, témoigne de l'implication forte des communes dans la gouvernance du syndicat et dans la conduite des politiques énergétiques territoriales.

### Le Comité en chiffres

- 
- **142 délégués (+ 1 /rapport à 2020)**
  - **Un quorum à 72 présents**
  - **66 % de nouveaux titulaires**
  - **21 % de titulaires féminines**

## Élection à la Présidence

C'est sous la présidence de monsieur Jean-Pierre CLAVEQUIN, doyen d'âge de l'assemblée et délégué de Trèvenans que s'est déroulée l'élection à la présidence de TDE 90.

Un seul candidat s'est déclaré au poste de Président. Avec 114 voix pour et 4 bulletins blancs ou nuls, a été proclamé élu Président :

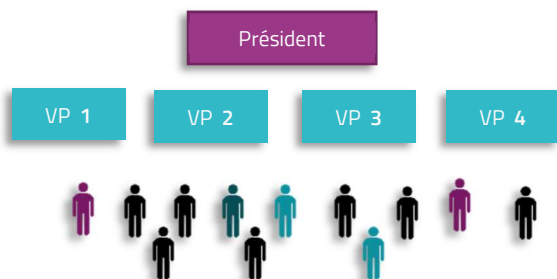


Monsieur Arnaud MIOTTE, délégué de la commune de Foussemagne.

## Composition du Bureau

Conformément aux règles du CGCT et aux statuts du syndicat, il a été décidé, à l'unanimité des votants, de fixer la composition du Bureau syndical comme suit :

- 4 vice-président(e)s
- 12 autres membres



## Élections aux vice-présidences



1<sup>er</sup> VICE-PRÉSIDENT

**Sébastien VIVOT**

*Unique candidat*

Délégué commune de **Belfort**

Élu à l'unanimité des votants

2<sup>ème</sup> VICE-PRÉSIDENTE

**Caroline CHARTAUX**

*Unique candidate*

Déléguée commune de **Cunelières**

Élue à l'unanimité des votants

3<sup>ème</sup> VICE-PRÉSIDENTE

**Coralie DAVAL**

*Deux candidats*

Déléguée commune de **Grandvillars**

Élue avec 62 voix/ 54 voix pour M. Eric MANGIN

4<sup>ème</sup> VICE-PRÉSIDENT

**Claude PARTY**

*Unique candidat*

Délégué commune de **Vescemont**

Élu à l'unanimité des votants

## Élections des autres membres du Bureau

5 À 12 MEMBRES  
PRÉVUS DANS LES  
STATUTS...

...15  
CANDIDATS...

...12 POSTES  
POURVUS

NOM-PRÉNOM DES CANDIDATS (*)	COMMUNE REPRESENTÉE
ALLIMANN Jérôme	Méziré
BAPST Vanessa	Montbouton
BOILEAU David	Bavilliers
CARVALHO José	Thiancourt
CLAVEQUIN Jean-Pierre	Trévenans
COLOMBIÉ Nathalie	Lachapelle/Chaux
GIDA Jean-Philippe	Offemont
LEPAGE Séverine	Roppe
LOPEZ Pedro	Vauthiermont
MARTIN Danielle	Essert
MOUHOT Carine	Vézelois
MUNIER Daniel	Banvillars
PAQUIT Philippe	Bourogne
PIEMONTESE Sébastien	Bourg s/Châtelet
PRENAT Pascal	Courcelles

(\*) dans l'ordre alphabétique

NOM-PRENOM DES CANDIDATS (*)	COMMUNE REPRESENTÉE	SUFFRAGES OBTENUS
BAPST Vanessa	Montbouton	104
MUNIER Daniel	Banvillars	102
LEPAGE Séverine	Roppe	98
PAQUIT Philippe	Bourogne	97
COLOMBIÉ Nathalie	Lachapelle/Chaux	95
MARTIN Danielle	Essert	94
MOUHOT Carine	Vézelois	94
LOPEZ Pedro	Vauthiermont	89
GIDA Jean-Philippe	Offemont	86
CARVALHO José	Thiancourt	81
CLAVEQUIN Jean-Pierre	Trévenans	81
PIEMONTESE Sébastien	Bourg s/Châtelet	79

(\*) dans l'ordre décroissant du nombre de voix

## Délégations de pouvoirs au Bureau et au Président

En accord avec l'article L. 5211-10 du CGCT, dans le but de faciliter la réalisation de certaines actions qui n'ont pas d'impact sur le fonctionnement du syndicat, le Bureau syndical et le Président ont reçu délégation d'une partie des attributions du comité syndical hormis celles exclues par ce même article, à savoir :

- *vote du budget, de l'institution et de la fixation des taux ou tarifs des taxes ou redevances ;*
- *approbation du compte administratif ;*
- *dispositions à caractère budgétaire prises par un établissement public de coopération intercommunale à la suite d'une mise en demeure intervenue en application de l'article L 1612-15.*
- *décisions relatives aux modifications des conditions initiales de composition, de fonctionnement et de durée de l'établissement public de coopération intercommunale ;*
- *adhésion de l'établissement à un établissement public ;*
- *délégation de la gestion d'un service public ;*
- *dispositions portant orientation en matière d'aménagement de l'espace communautaire, d'équilibre social de l'habitat sur le territoire communautaire et de politique de la ville.*

Le Président rend bien entendu compte des travaux et décisions du Bureau à chaque Comité Syndical.



### Les décisions du Président depuis son élection le 23 avril

- Attribution du fonds transition énergétique pour Chèvremont, Petit-Croix, Trèvenans
- Ouverture d'un fonds de concours et convention de mandat avec la commune de Bessoncourt pour le chantier rue des violettes
- Ouverture d'un fonds de concours et convention de mandat avec la commune de Bermont pour le chantier rue de Chatenois
- Attribution du fonds transition énergétique pour Roppe, Joncherey, Frais, Vétrigne



## Délégations aux vice-président(e)s

### 1er Vice-Président

Sébastien VIVOT

**Assurer le contrôle des concessions gaz et électricité**, incluant les relations et les négociations avec les concessionnaires, la vérification du respect contractuel et le suivi des cahiers des charges

**Suivi, contrôle et validation des redevances** dues au Syndicat dans le cadre des concessions ;

**Déploiement, supervision et suivi des bornes** de recharge pour véhicules électriques relevant du Syndicat ainsi que leur mode de gestion

→ **Habilité à remplacer le Président empêché dans toutes les missions inhérentes à sa fonction et autorisé pour cela à signer tous documents en ses lieu et place.**

### 2ème Vice-Présidente

Caroline CHARTAUX

**Définition des orientations numériques** : stratégie informatique et SIG, en cohérence avec les besoins des communes et les objectifs du syndicat.

**Pilotage technique et sécurité** : planification des évolutions (infrastructures, réseaux, serveurs, cloud), cybersécurité, sauvegardes, conformité RGPD.

**Gestion opérationnelle et SIG** : structuration des données, choix des outils, diffusion et accompagnement des utilisateurs, suivi des logiciels métiers et des prestations associées.

**Participation aux instances et marchés** : réunions techniques, comités de pilotage, marchés publics informatiques.

### 3ème Vice-Présidente

Coralie DAVAL

**Définition des orientations stratégiques** en matière de sobriété énergétique, efficacité énergétique et réduction des consommations ;

**Suivi des diagnostics énergétiques**, bilans, audits et plans d'action ;

Accompagnement des communes dans la mise en œuvre de leurs projets de transition énergétique ;

Identification des potentiels locaux en énergies renouvelables

Pilotage ou co-pilotage des études de faisabilité

### 4ème Vice-Président

Claude PARTY

**Suivi et contrôle du budget, des finances du syndicat**

**Supervision générale des chantiers** conduits par TDE 90 en maîtrise d'ouvrage : suivi de l'avancement opérationnel, planning, phasage, coordination des interventions, gestion de conflits

**Participation à certaines réunions de chantier**, visites sur site, ouverture de chantier et opérations préalables à la réception

**Suivi du programme annuel et pluriannuel de travaux** (programmation, priorisation, ajustements)

## LES COMMISSIONS ET REPRÉSENTATIONS

C'est dans un deuxième temps qu'à eu lieu la désignation des diverses commissions obligatoires ou non, mises en place par Territoire d'Énergie 90, lors de la réunion du Comité syndical du 11 juin 2026 qui s'est tenu à l'UTBM de Belfort.

Un excellent taux de participation également pour cette réunion qui a réuni 95 délégué(e)s et 5 pouvoirs soit un taux de participation de **70 %**.



### Délégués au CNAS

Le Comité National d'Action Sociale (CNAS) est une association qui permet de faire bénéficier aux agents du syndicat de divers avantages sociaux. Suite au renouvellement des instances il fallait désigner un représentant élu pour siéger dans cet organisme. Sont élus :

- **Mme Caroline CHARTAUX**, 2<sup>ème</sup> vice-présidente de TDE 90 et déléguée de la commune de Cunelières comme **titulaire**
- **M. Benoît CORDIER**, délégué de la commune d'Autrechêne comme **suppléant**

### Comité Régional de l'Énergie

Le **Comité Régional de l'Énergie (CRE)** est une instance de concertation régionale réunissant l'État, la Région, les collectivités territoriales, les AODE, les gestionnaires de réseaux ainsi que les acteurs économiques, environnementaux et de consommateurs.

Entièrement dédié aux enjeux énergétiques, il a pour missions d'émettre des avis sur les documents stratégiques régionaux, de suivre les spécificités énergétiques du territoire et de favoriser la coordination entre les AODE, la Région et l'État.

Le CRE est installé et se réunit sous la coprésidence :

- du préfet de région
- du président du conseil régional

Le syndicat devait désigner un représentant titulaire et un suppléant qui feront l'objet d'une nomination par arrêté du préfet de région. Sont élus :

- **M. Arnaud MIOTTE**, Président de TDE 90 et délégué de la commune de Fosse-magne comme **titulaire**
- **M. Claude PARTY**, vice-président de TDE 90 et délégué de la commune De Vescemont comme **suppléant**

**3 juillet 2026**

**1<sup>ère</sup> réunion du CRE pour  
notre représentant**

## Commission Consultative des Services Publics Locaux (CCSPL)

La **CCSPL** associe les usagers à la gestion des services publics délégués ou exploités en régie autonome. Elle est consultée sur les projets de DSP, les rapports annuels des délégataires, la création ou modification de services publics et les documents relatifs à leur fonctionnement.

Pour TDE 90, la CCSPL intervient principalement dans le cadre de la **concession électricité et gaz** : avis sur les projets de délégation ou de régie, examen annuel des rapports d'Enedis et GRDF, information des usagers sur la qualité de fourniture, les investissements, la sécurité et les enjeux énergétiques locaux.

La commission comprend des membres de l'assemblée et des représentants d'associations d'usagers, ainsi que des membres consultatifs. La composition, pour TDE 90, est fondée sur des **strates démographiques**, avec 5 sièges à pourvoir. Sont élus :

### Communes > 2 000 habitants

- M. **David BOILEAU** de Bavilliers (titulaire),
- M. **Sylvain DELIMOGE**s d'Offemont (suppléant)

### De 1 001 à 2 000 habitants

- M. **Philippe PAQUIT** de Bourogne (titulaire),
- suppléant non pourvu

### de 2001 à 1 000 habitants

- M. **Joseph GEBEL** de Sermamagny (titulaire)
- M. **Kévin NICLOSSE** d'Eloie (suppléant)

### < 500 habitants :

- MM. **Pedro LOPEZ** de Vauthiermont) et **Benoît CORDIER** d'Autrechêne (titulaires),
- M. **Samir JEMEI** de Recouvrance (suppléant), un

## Commission d'Appel d'Offres(CAO)

La CAO a pour mission d'attribuer les marchés publics formalisés, examiner les offres irrégulières, inacceptables ou inappropriées et émettre un avis lorsque la réglementation le prévoit.

Elle garantit transparence, sécurité juridique et régularité de la commande publique.

5 membres titulaires et 5 suppléants devaient être désignés. Sont élus :

### Membres titulaires

- **M. Farid BOUSBAINE**, délégué de Belfort
- **M. Jean-Pierre CLAVEQUIN**, délégué de Trévenans
- **M. Philippe GIDA**, délégué d'Offemont
- **M. Franck COCHET**, délégué de Danjoutin
- **M. Michel BEKHEIRA**, délégué de Novillard

### Membres suppléants

- **M. Sylvain DELIMOGE**s, délégué d'Offemont

**4 postes de suppléants restent vacants**

## Commission de Délégation de Service Public (CDSP)

A l'instar de La CAO, cette instance est chargée d'analyser les candidatures et les offres dans le cadre d'une DSP. Y sont élus :

### Membres titulaires

- **M. Philippe LEGROS**, délégué de Belfort
- **M. Joseph GEBEL**, délégué de Sermamagny
- **M. Michel BEKHEIRA**, délégué de Novillard
- **M. Frédéric ROUSSE**, délégué de Delle
- **M. Michel Jacques GERARD**, délégué d'Evette Sa.

### Membres suppléants

- **M. Philippe PAQUIT**, délégué de Bourogne
- **M. Samir JEMEI**, délégué de Recouvrance
- **M. Simon BITSCH**, délégué de Frais

**2 postes de suppléants restent vacants**

## Commission informatique et SIG

La création d'une commission informatique et SIG répond à quatre besoins majeurs :

- accompagner la montée en puissance des systèmes d'information dans les missions du syndicat,
- structurer et développer le SIG pour la gestion des réseaux et des données,
- disposer d'un espace dédié à l'analyse des projets numériques et à la préparation des décisions,
- définir les orientations budgétaires numériques liées à l'informatique et au SIG.



La Présidence de la commission informatique et SIG est dédiée à madame Caroline CHARTAUX, 2<sup>ème</sup> vice-présidente déléguée à l'informatique et au SIG et élue de Cunelières.

Mme CHARTAUX a proposé de fixer le nombre de membres de cette commission à 10 maximum, mais seuls 8 délégués se sont portés candidats et ont été élus. Il s'agit de :

- **Monsieur Benoît CORDIER**, délégué d'Autrechêne
- **Madame Carine MOUHOT**, déléguée de Vézelois
- **Madame Danielle MARTIN**, déléguée d'Essert
- **Madame Vanessa BAPST**, déléguée de Montbouton
- **Monsieur José CARVALHO**, délégué de Thiancourt
- **Monsieur Philippe PAQUIT**, délégué de Bourogne
- **Monsieur Kévin NICLOSSE**, délégué d'Eloie
- **Monsieur Christian COURTOIS**, délégué de Bavilliers

Retrouvez toutes les instances sur notre site internet :  
<https://www.territoiredenergie90.fr>



Syndicat Intercommunal d'Énergie du Territoire de Belfort

1 avenue de la gare TGV – La Jonxion 1 – Tour 5 – 90400 MEROUX-MOVAL

Directrice de la publication/Réalisation : Nathalie Lombard – Crédits photos : ©TDE 90 & ©Adobe stock

contact@territoiredenergie90.fr – Tél : 03-39-03-43-25

[www.territoiredenergie90.fr](http://www.territoiredenergie90.fr)